

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/08/2021</p>

1. PROJET SMOBY TOYS

Le maire explique au conseil municipal le projet important de la Société Smoby Toys qui a été présenté à Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet, à Mme la députée BRULEBOIS et Monsieur le Directeur adjoint de la Direction Départementale des Territoires, Monsieur CHOULOT.

Ce projet validé par la Direction de SIMBA propose :

- Une augmentation de 15 000 m² de surface de production sur Arinthod
- La relocalisation en France d'une gamme de jouets SIMBA jusqu'alors fabriqué en Chine
- L'investissement de 4 nouvelles machines d'injection en 2022 de 300 à 400 tonnes et d'une nouvelle machine de soufflage.

2. SANTE

Pour succéder au Dr BERGIER dont le départ est prévu fin 2023, Monsieur Pierre GAILLARD, médecin, originaire de Fétigny a sollicité un rendez-vous et a été reçu en mairie.

Pour son installation à Arinthod fin 2022, il requière auprès de la commune :

- Des locaux suffisamment importants pour accueillir plusieurs professionnels de santé, ainsi que du matériel selon un cahier des charges communiqué à la commune
- Une prime à l'installation d'un montant de 50 000 €
- Une secrétaire rémunérée par la collectivité.

Il précise qu'un confrère peut le rejoindre courant 2023.

Le conseil municipal se félicite de cette opportunité inespérée tant les médecins généralistes sont actuellement difficiles à recruter.

La priorité des élus étant une offre de santé satisfaisante, le maintien de la population, de tous les services dans la commune, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur les sollicitations de Monsieur GAILLARD.

La patientèle potentielle du médecin ne résidant pas uniquement dans la commune d'Arinthod, le conseil municipal souhaite engager une concertation avec les communes de l'ancien canton d'ARINTHOD pour envisager de leur part une participation financière et charge le maire de prendre contact avec ses confrères.

3. COMMERCE 13 PLACE DE LA FONTAINE

M. et Mme JANKOWSKI ont annoncé la fin de leur activité, 13 place de la fontaine d'ici fin octobre.

La commune décide donc de rechercher un repreneur pour une activité idéalement orientée sur des produits locaux et non pas de dépannage.

L'affiche de recherche de candidats sera insérée et apposée sur tous les supports de communication (panneaux d'affichage, facebook, Intramuros, SOS Village sur TF1, site internet).

L'information sera également transmise à toutes les mairies membres de Terre d'Émeraude Communauté et à Initiative Jura.

4. ASSOCIATION FONCIERE

Le bureau de l'association foncière devant être renouvelé, 5 exploitants agricoles doivent être désignés par la Chambre d'Agriculture et 5 propriétaires de terrains par le conseil municipal. Ainsi, le conseil municipal décide de proposer les propriétaires suivants pour siéger au bureau de l'association foncière :

- Gérard MATHON
- Daniel BESSON
- Bernard MARECHAL
- Roger MATHON
- Pascal GIROD

5. DROITS DE PLACE

Pour faire suite à la demande de forains de produits non alimentaires, le conseil municipal décide de rembourser les droits de place des mois d'Avril et Mai pour lesquels les forains n'ont pas pu s'installer en raison des mesures de confinement.

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Manifestation 1001 Virages : Un pot d'accueil sera offert aux participants à la salle polyvalente.

Application INTRAMUROS : Le nouveau support de communication sur Smartphone adopté par la commune, est désormais disponible au téléchargement. Chaque citoyen peut désormais recevoir en direct les alertes sur l'actualité et les informations importantes de la commune.